



# Assemblée générale

Distr. générale  
22 juillet 2004  
Français  
Original: anglais

---

## Cinquante-neuvième session

Point 67 a) de l'ordre du jour provisoire\*

### Examen et application du Document de clôture de la douzième session extraordinaire de l'Assemblée générale

## Programme d'information des Nations Unies sur le désarmement

### Rapport du Secrétaire général

#### *Résumé*

Le présent rapport donne un aperçu général des activités relevant du Programme d'information des Nations Unies sur le désarmement menées par le Département des affaires de désarmement dans les domaines prioritaires suivants : a) les armes de destruction massive; et b) les armes classiques, notamment légères. Il expose également les activités menées par le Département de l'information sur les questions de désarmement.

Le Programme continuera de publier l'*Annuaire des Nations Unies sur le désarmement*, dont les archives paraîtront également sous forme de CD-ROM. Le nombre de personnes ayant consulté le site Web, <disarmament.un.org>, a augmenté considérablement depuis deux ans et le Programme va en compléter et en améliorer le fond et la forme. Le Département continuera de faciliter la participation des organisations de la société civile aux réunions et aux conférences sur le désarmement et de coopérer avec les organisations non gouvernementales, en particulier les groupements d'organisations qui, en leur ouvrant la voie, permettent à de nombreuses organisations semblables de participer au désarmement.

---

\* A/59/150.



## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction .....	1–10	3
II. Ressources consacrées à l'information .....	11–38	4
A. Publications .....	11–23	4
B. Disarmament.un.org .....	24–33	7
C. Expositions .....	34–38	9
III. Activités d'information .....	39–42	10
A. Tables rondes .....	39–40	10
B. Activités du Messenger de la paix nommé par le Secrétaire général .....	41	11
C. Réunions d'information .....	42	12
IV. Coopération avec la société civile, en particulier les organisations non gouvernementales .....	43–48	12
V. Activités du Département de l'information .....	49–62	13
A. Campagne d'information .....	49	13
B. Radio et télévision .....	50	13
C. Imprimés .....	51–52	14
D. Société civile et organisations non gouvernementales .....	53–54	15
E. Affaires publiques .....	55–59	15
F. Site Web .....	60–62	16
VI. Conclusions .....	63–67	16
<b>Annexes</b>		
I. État du Fonds d'affectation spéciale pour le Programme d'information des Nations Unies sur le désarmement, d'après l'état financier pour l'exercice biennal (1 <sup>er</sup> janvier 2002- 31 décembre 2003) .....		18
II. Enquête auprès des usagers de <i>l'Annuaire du désarmement des Nations Unies</i> réalisée par le Département des affaires de désarmement .....		19

## I. Introduction

1. Par sa résolution 57/90 du 22 novembre 2002, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui présenter, à sa cinquante-neuvième session, un rapport portant à la fois sur la façon dont les organismes des Nations Unies auraient mené à bien, durant les deux années précédentes, les activités au titre du Programme d'information des Nations Unies sur le désarmement et sur celles qu'ils envisageaient pour les deux années suivantes. Le Programme est administré par le Département des affaires de désarmement, en étroite collaboration avec le Département de l'information, en particulier pour ce qui touche aux campagnes d'information concernant d'importantes manifestations et conférences relatives au désarmement.

2. Les objectifs du Programme reprennent l'orientation générale du Département des affaires de désarmement et sont guidés par les priorités des États Membres qui figurent dans les résolutions et les décisions de l'Assemblée générale.

3. Les armes de destruction massive et leurs moyens de mise en œuvre, en particulier les armes nucléaires, sont restés l'une des préoccupations majeures de la communauté internationale. Certains faits récents ont renforcé l'attention portée aux armes de destruction massive et à la possibilité de les utiliser à des fins terroristes. À l'occasion des deuxième et troisième sessions du Comité préparatoire de la Conférence de 2005 des parties chargée de l'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, tenues en 2003 et en 2004, la demande d'informations a augmenté non seulement de la part du principal destinataire des travaux du Département, la communauté diplomatique, mais aussi des organisations internationales et de la société civile, de la presse et du public.

4. Les armes classiques sont un autre domaine prioritaire, en particulier : le mécanisme pour la transparence du Registre des armes classiques de l'ONU; les conséquences de la prolifération des armes légères sur le plan humanitaire et du développement et le Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects; ainsi que les enjeux et les progrès du processus de réglementation et d'éradication des mines antipersonnel. L'augmentation des dépenses militaires mondiales ces dernières années a suscité l'inquiétude, en particulier dans la population. La relation entre le désarmement et le développement a également davantage attiré l'attention et, à cet égard, les recommandations figurant dans le rapport élaboré en 2004 par un groupe d'experts gouvernementaux qui a revu la question dans le contexte international actuel serviront de référence aux travaux futurs du Programme.

5. L'Internet ayant pris une importance accrue en tant qu'outil de communications de masse, le Programme a dû consacrer plus de temps et d'énergie à la production d'un site Web répondant aux besoins d'une clientèle mondiale. Ces deux dernières années, le nombre de personnes visitant le site a considérablement augmenté (chaque visiteur compte pour une personne quels que soient le nombre de pages Web consultées et le nombre de connexions par jour). Le Programme poursuivra ses travaux visant à rendre le site plus attrayant, commode et dynamique, et pour faciliter davantage son accès à des utilisateurs plus divers.

6. Conformément au paragraphe 3 de sa résolution 57/60 du 22 novembre 2002, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général d'établir un rapport sur les résultats obtenus au terme de l'application des recommandations de l'étude de

l'Organisation des Nations Unies sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération (A/57/124) et de le lui présenter à sa cinquante-neuvième session. Un autre rapport a été publié sur cette question (A/59/178). Les 34 recommandations de l'étude constituent un guide pratique pour les travaux du Programme dans le secteur de l'éducation, y compris au long du prochain exercice biennal.

7. Dans une série de résolutions qu'elle a adoptées à sa cinquante-huitième session, l'Assemblée générale a réaffirmé l'utilité des trois centres régionaux du Département, en Afrique, en Asie et dans le Pacifique, ainsi qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes, qui assurent les activités de diffusion et organisent des programmes éducatifs. Le Département a mené ses travaux par l'intermédiaire de ses centres régionaux en encourageant le dialogue et l'adoption de mesures de confiance, en formant aux questions des armes légères et en favorisant l'organisation de manifestations d'information dans chacune de ces régions. On trouvera davantage de précisions sur les activités des trois centres régionaux dans les rapports les concernant.

8. Le Programme de bourses d'études, de formation et de services consultatifs des Nations Unies en matière de désarmement est le plus important programme annuel de formation du Département. Conformément à la demande formulée par l'Assemblée générale dans sa résolution 57/93, un rapport distinct sur ses activités a été présenté à la cinquante-neuvième session de l'Assemblée (A/59/177).

9. L'Assemblée générale ayant, en 1984, demandé au Directeur de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR) de lui faire dorénavant rapport chaque année sur les activités de cet organisme, deux rapports distincts (A/58/259 et A/59/168), transmis par le Secrétaire général à l'Assemblée pour examen, ont été établis sur les activités d'information et d'éducation menées par l'Institut ces deux dernières années.

10. Le Programme d'information sur le désarmement est financé au moyen du budget ordinaire et de ressources extrabudgétaires, en particulier son fonds d'affectation spéciale. La situation au 31 décembre 2003 est présentée à l'annexe I du présent rapport. Le Fonds d'affectation spéciale a continué de recevoir des dons d'États Membres et de donateurs privés. Le Département des affaires de désarmement est reconnaissant des dons et de l'appui qu'il a reçus. Il tient à remercier tout particulièrement les États ci-après qui ont contribué au Programme pendant la période à l'examen : Allemagne, Chine, Grèce, Mexique, Panama, République de Corée, République tchèque et Thaïlande.

## **II. Ressources consacrées à l'information**

### **A. Publications**

11. *L'Annuaire des Nations Unies sur le désarmement* est la principale publication du Département. Sa parution en plusieurs langues a pris du retard au fil des années. La dernière version qui en a été publiée dans toutes les langues officielles de l'ONU était l'édition de 1999 (vol. 25). L'édition de 2000 (vol. 26) a été publiée dans toutes les langues officielles sauf l'arabe. Le volume 27 n'est paru qu'en anglais, en 2002.

12. La version anglaise de l'Annuaire est tirée à 2 950 exemplaires qui sont distribués aux bibliothèques de l'ONU dans le monde entier, ainsi qu'à son système de bibliothèque dépositaire, à ses centres d'information, aux missions permanentes de New York et de Genève en plusieurs exemplaires, aux bureaux des commissions régionales et aux bibliothèques parlementaires. Environ 500 exemplaires de chaque édition sont vendus dans les librairies de l'ONU aux abonnés et au grand public. Toutes les délégations participant aux travaux de la Première Commission et de la Conférence du désarmement en reçoivent aussi un exemplaire. En outre, il est distribué à environ 600 instituts de recherche, organisations et particuliers, surtout dans les pays en développement.

13. À l'alinéa a) du paragraphe 5 de sa résolution 57/90, l'Assemblée générale a prié le Programme de rendre compte des résultats de l'enquête sur les lecteurs de l'*Annuaire du désarmement* menée auprès des abonnés par le Département de l'information et auprès des délégations par le Département des affaires de désarmement.

14. Du 22 août au 30 novembre 2002, le Département de l'information a mené une enquête afin d'aider le Département des affaires de désarmement à déterminer si suffisamment de clients souhaitaient acheter sous forme de CD-ROM la dernière édition de l'Annuaire et ses éditions archivées. Environ 30 réponses ont été reçues d'universitaires, d'entreprises, de gouvernements, de bibliothèques et d'étudiants d'Amérique du Nord (65 %), d'Europe (19 %), d'Amérique latine (8 %), d'Afrique (4 %) et du Moyen-Orient (4 %).

15. Les résultats de l'enquête ont indiqué une préférence générale pour le contenu et le style actuels de l'Annuaire et pour le maintien de sa publication. Tout en souhaitant continuer d'en recevoir la version imprimée, les participants à l'enquête ont jugé très intéressante l'idée d'exemplaires archivables de la dernière édition de l'Annuaire et des précédentes sous forme de CD-ROM mis à jour annuellement. Ils ont également estimé qu'il serait utile que l'Annuaire soit disponible sur l'Internet. Ils ont attaché la même importance à l'introduction d'outils tels que la recherche plein texte, la recherche indexée, les mécanismes de navigation et les tableaux téléchargeables. Le Département de l'information a proposé que le Département des affaires de désarmement continue la version imprimée de l'Annuaire, tout en étudiant la possibilité de le publier sous forme de CD-ROM et en ligne.

16. En 2002, le Département des affaires de désarmement a soumis aux missions permanentes auprès de l'ONU un questionnaire dont le texte figure à l'annexe II du présent rapport à l'intention de toute délégation qui voudrait encore le compléter.

17. Au 20 novembre 2003, le Département des affaires de désarmement avait reçu la réponse de 15 États Membres (environ 8 % des États Membres) louant l'utilité de l'Annuaire et jugeant satisfaisantes la qualité de l'information donnée et sa présentation technique. La majorité d'entre eux a estimé qu'il serait utile de pouvoir consulter l'Annuaire sous forme de CD-ROM et/ou sur l'Internet.

18. Bien que les réponses à ces deux enquêtes n'aient pas été nombreuses, elles seront plus utiles que les réponses ou les deux à des enquêtes précédentes du Département des affaires de désarmement. Ainsi renseigné, il va donc publier un CD-ROM contenant au moins les trois dernières éditions de l'Annuaire, qui sera fourni gratuitement aux délégations, et étudier la possibilité de le publier en ligne.

19. Le Programme a publié dans les six langues officielles les éditions suivantes de sa série d'études sur le désarmement, à la jaquette bleu foncé. Il s'agit d'une publication en série, non destinée à la vente et à faible tirage, présentant une analyse accessible des études de l'Assemblée générale entreprises par des groupes d'experts en vue d'une diffusion élargie et d'une utilisation future. Il est prévu de publier les trois études ci-après :

- N° 29, avril 2003, La question des missiles sous tous ses aspects (A/57/229);
- N° 30, avril 2003, Étude de l'Organisation des Nations Unies sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération (A/57/124);
- À paraître : relation entre le désarmement et le développement dans le contexte international actuel, premier trimestre 2005;
- À paraître : la question des missiles sous tous ses aspects, deuxième rapport, premier trimestre 2005;
- À paraître : les progrès de l'informatique et de la télématique et la question de la sécurité internationale, premier trimestre 2006.

20. La série intitulée « Occasional Papers » a été créée afin d'améliorer la diffusion des travaux d'experts menés dans le cadre des tables rondes et des séminaires qu'organise le Département au Siège. Gratuite, elle ne paraît qu'en anglais et peut être consultée sur le site Web du Département. Les trois « Occasional Papers » ci-après ont été publiés ou vont l'être :

- Occasional Paper n° 6, octobre 2002, « A Disarmament Agenda for the Twenty-First Century, United Nations-China Conference », Beijing, 2-4 avril 2002;
- Occasional Paper n° 7, mai 2003, « Disarmament in Conflict Prevention », table ronde organisée par le Département en octobre 2002 afin d'étudier l'idée du désarmement en tant qu'outil complet à l'appui des stratégies de prévention des conflits;
- Occasional Paper n° 8 (à paraître), septembre 2004, « The Relationship between Disarmament and Development », étude tirée des exposés faits lors d'une table ronde organisée par le Département en mars 2004 afin d'appuyer les délibérations du Groupe d'experts gouvernementaux qui préparait une étude sur cette question.

21. Le Programme publie aussi un bulletin d'information trimestriel, intitulé *DDA Update*, destiné au grand public et consultable en ligne, qui présente les questions d'actualité dont s'occupe le Département. Au cours de la période à l'examen, cinq bulletins sont parus : juin/juillet 2002; septembre/octobre 2002; janvier/février 2003; septembre 2003; et décembre 2003.

22. L'élaboration du documentaire audiovisuel, « Nobel Voices for Disarmament », un coffret de deux disques compacts présentant des entrevues avec des personnalités ayant reçu le prix Nobel de la paix pour leurs travaux en faveur du désarmement et avec des particuliers liés à ces lauréats et aux organisations qu'ils ont servies. Ce coffret sera diffusé en 2005, en coopération avec la Smithsonian Institution de Washington, pour marquer le soixantième anniversaire des bombardements d'Hiroshima et de Nagasaki et de la fondation de l'ONU.

23. Les publications spéciales ci-après sont parues ou à paraître au cours de la période à l'examen :

- Brochure intitulée *2003 Report of Governmental Experts: Important Highlights*, produite par le Département avec l'aide du Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, disponible sur le site Web du Département des affaires de désarmement, sous la rubrique « Register of Conventional Arms », voir publications.
- *Small Arms and Light Weapons, Selected United Nations Documents*, (DPI/2353); juin 2004, publiée par le Département des affaires de désarmement et par le Département de l'information, sous l'égide du Mécanisme de coordination de l'action concernant les armes légères, afin de faciliter les travaux en cours sur cette question.
- Publication élaborée en coopération avec le Comité d'organisations non gouvernementales pour le désarmement, à New York, présentant les résultats d'une série de tables rondes organisées sur la question des armes biologiques (à paraître).

## **B. Disarmament.un.org**

24. Comme suite à la recommandation figurant dans la résolution 57/90 de l'Assemblée générale, le Département a consacré des ressources humaines accrues à assurer la gestion de son site Web et à en améliorer tant le contenu de fond que les moyens techniques d'accès.

25. Le site Web est axé dans son ensemble sur les différents thèmes plutôt que sur les structures institutionnelles. Son contenu est essentiellement déterminé par les priorités du Département. Sa page d'accueil présente des informations d'actualité en matière de désarmement, sous forme de communiqués de presse, de déclarations du Secrétaire général et d'autres hauts fonctionnaires de l'Organisation, des renseignements concernant les manifestations en cours et à venir dans le domaine du désarmement avec la documentation pertinente. Ses pages de fond donnent, dans toutes les langues officielles de l'ONU, des renseignements et de la documentation sur les grandes conférences liées au désarmement.

26. En particulier, le site a servi à recueillir et à diffuser les données et les informations communiquées par les États et par les organisations régionales et non gouvernementales (législation nationale, rapport de coordonnateurs nationaux et rapports nationaux) comme convenu dans le Programme d'action et comme l'a demandé l'Assemblée générale dans ses résolutions 56/24 V du 24 décembre 2001, 57/72 du 22 novembre 2002 et 58/241 du 23 décembre 2003.

27. Trois innovations ont été apportées au site Web du Département pendant la période considérée :

a) Addition d'une bibliothèque de référence en ligne contenant une collection constamment actualisée des documents, accessibles en format texte, des conférences multilatérales sur le désarmement, notamment la Conférence du désarmement, les conférences d'examen et les travaux des groupes d'experts;

b) Mise en chantier d'un centre de documentation électronique sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération, comme le

recommande l'Étude sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération, réalisée par l'ONU en 2002;

c) Inclusion d'une facilité d'impression dans la base de données donnant accès aux textes des résolutions et décisions de l'Assemblée générale liées au désarmement.

28. En ce qui concerne les moyens techniques, le Département des affaires de désarmement a installé un serveur de secours afin d'assurer un accès ininterrompu au service. Le site peut désormais traiter un volume accru de trafic et répondre de manière plus efficiente aux demandes de service sur Internet.

29. Comme prévu dans le rapport précédent, le Département a aussi mis en place un mécanisme pour l'aider à surveiller le site. Il tient des statistiques mensuelles sur le nombre de consultations et de personnes visitant le site, les pages les plus demandées et les heures, jours et semaines de pointe. Les pages les plus consultées sont celles qui donnent l'état des traités et accords multilatéraux sur le désarmement, les résolutions et décisions de l'Assemblée générale sur la question, les mécanismes de notification du Registre des armes classiques de l'ONU et de l'article 7 de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction (Convention sur les mines antipersonnel) et les pages concernant les armes de destruction massive et le terrorisme.

30. Les statistiques révèlent que plus d'un millier de personnes visitent le site chaque jour, soit 15 % de plus qu'avant l'installation du nouveau serveur, et que les consultations émanent de plus de 170 pays d'Afrique, d'Amérique du Nord et du Sud, d'Asie, d'Europe et d'Océanie. En moyenne, le site reçoit chaque mois près de 29 092 personnes (plus du quadruple de la période précédente) et 249 442 pages au total ont été consultées (près du triple de la période précédente). Les figures 1 et 2 illustrent l'augmentation du nombre de visiteurs et celui des pages consultées pendant la période considérée. Le nombre de visiteurs augmente habituellement de 15 % à 20 % pendant les préparatifs et au cours de la session de l'Assemblée générale. Des centaines de demandes ont été reçues du monde entier à l'adresse électronique du Département par l'intermédiaire de son site Web.

31. Cette surveillance régulière permettra au Département de mieux appréhender le genre de renseignements recherchés et de déterminer les meilleurs moyens de les donner.

32. Pour l'avenir, le Département prévoit de doter le site Web d'une capacité de recherche intégrale par Internet. Ce service comprendra des moteurs de recherche élémentaires et de pointe avec correction orthographique. Il sera ainsi possible de faire des recherches sur le contenu des pages Web et des fichiers PDF.

33. En collaboration avec le Département de l'information et le Groupe de travail sur les questions liées à l'Internet du Comité des publications, le Département des affaires de désarmement examine de nouveaux moyens pour étendre la version multilingue de son site Web.

Figure 1  
**Augmentation du nombre de visiteurs sur le site Web**

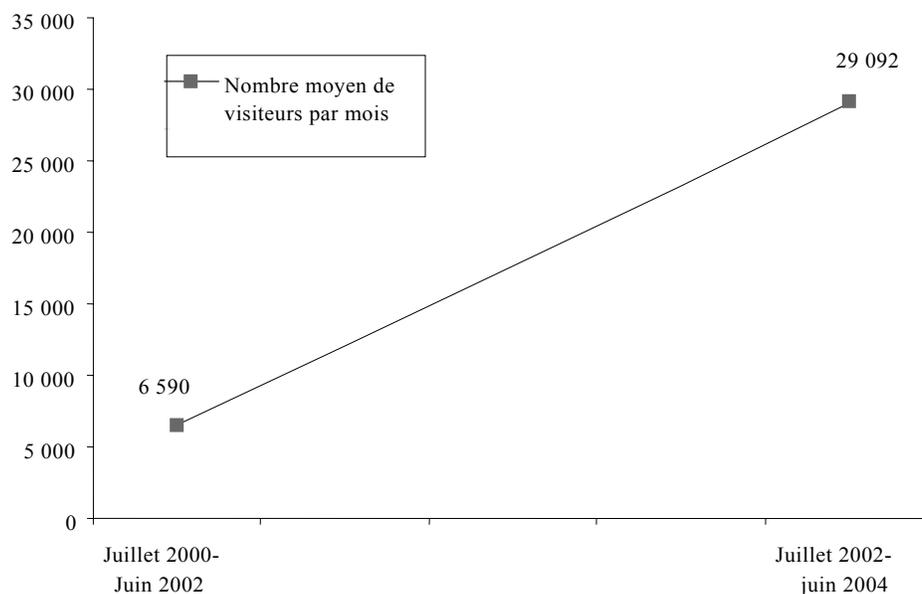
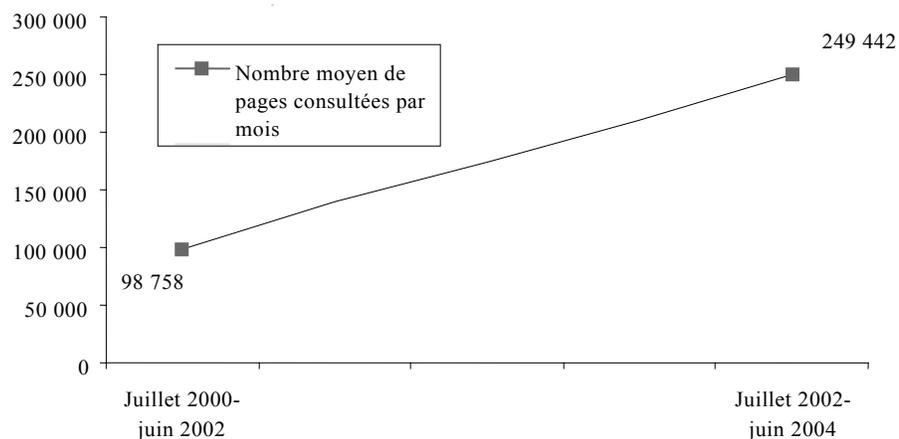


Figure 2  
**Augmentation du nombre de pages consultées**



### C. Expositions

34. Face à l'augmentation des dépenses militaires, le Département collabore avec le Département de l'information en vue d'actualiser des parties de l'exposition sur le désarmement, étape de la visite guidée. Il faut en particulier actualiser les chiffres du cône inversé qui illustre bien la disproportion des dépenses militaires dans le monde par rapport aux budgets consacrés aux causes économiques et sociales.

35. À l'occasion de la première Réunion biennale des États pour l'examen de la mise en œuvre du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, deux organisations non gouvernementales (ONG) ont organisé et présenté au Siège de l'ONU, en collaboration avec le Département des affaires de désarmement, des expositions consacrées au Réseau d'action international contre les armes légères (RAIAL) et à l'organisation Safer Africa.

36. Le RAIAL, organisation faitière d'ONG actives dans le domaine des armes légères, a présenté dans le cadre de son exposition une série éclectique d'affiches et de vidéos reflétant la diversité de ses membres. Dans son exposition, Safer Africa a présenté des affiches et documents connexes concernant le commerce illicite des armes en Afrique, à côté de grandes photographies d'enfants soldats en faisant usage.

37. Le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes et le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme ont également exposé des affiches et distribué des publications dans de grands stands où étaient projetées des images illustrant l'impact de la prolifération des armes légères sur les sociétés et les régions victimes de conflits.

38. Une exposition parrainée par l'ONG japonaise Hidankyo – formée de survivants d'Hiroshima et de Nagasaki –, et coordonnée par le Département, a été organisée à la troisième session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Hidankyo a exposé des objets datant de 1945, ainsi que des affiches et des photographies illustrant les séquelles du bombardement des deux villes. Des projections vidéo ont présenté les récits des survivants, dont beaucoup ont été très malades toute leur vie et dont le nombre diminue d'année en année. De nombreux délégués et participants à la troisième session du Comité préparatoire ont visité à cette occasion le stand d'exposition situé juste en face de l'entrée de la salle de conférence. Dans son intervention en séance, un délégué a exhorté les autres participants à visiter l'exposition, important rappel de l'abomination que sont les armes nucléaires.

### **III. Activités d'information**

#### **A. Tables rondes**

39. Le Département a continué la série de débats commencée en 1998 sur des sujets d'intérêt dans le domaine de la limitation des armements et du désarmement pour faire mieux comprendre ces questions et faciliter un débat constructif en la matière entre les États Membres, les milieux universitaires, la société civile, les fonctionnaires des Nations Unies et la presse. Dans la plupart des cas, le Département a continué d'afficher sur son site Web les exposés faits aux colloques afin d'en élargir la diffusion. Les manifestations ont porté sur les thèmes suivants :

- 1<sup>er</sup> octobre 2002 : Désarmement et prévention des conflits
- 3 octobre 2002 : Questions de désarmement pour le XXI<sup>e</sup> siècle et impact du 11 septembre
- 9 octobre 2002 : Lancement de l'Étude des Nations Unies sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération (en collaboration avec la Campagne mondiale en faveur de l'éducation pour la paix, entreprise par l'appel de La Haye pour la paix
- 14 octobre 2002 : État du Traité sur l'espace extra-atmosphérique 35 ans après son entrée en vigueur (en collaboration avec le Kurtz Institute for Peacemaking)
- 15 octobre 2002 : Dixième anniversaire du Registre des armes classiques de l'ONU (en collaboration avec les Gouvernements allemand, canadien, japonais et néerlandais)
- 20 mai 2003 : Le désarmement multilatéral après la guerre d'Iraq, 25 ans après la première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement
- 9 mars 2004 : Rapports entre le désarmement et le développement, à l'occasion de la troisième session du Groupe d'experts gouvernementaux chargés d'étudier la question.

40. Les thèmes des prochaines manifestations sont en préparation.

## **B. Activités du Messenger de la paix nommé par le Secrétaire général**

41. Ces deux dernières années, Michael Douglas, nommé Messenger de la paix par le Secrétaire général le 30 juillet 1998, a continué de mobiliser l'attention de l'opinion sur la question du désarmement nucléaire et de la non-prolifération, ainsi que sur l'incidence de la prolifération illicite des armes légères, en particulier à l'appui de l'état de droit international et du rôle de l'ONU dans ce domaine. Pendant la période considérée, il a fait les importantes contributions ci-après :

a) Participation à un documentaire sur les enfants soldats, tourné en Sierra Leone pour la campagne « Les Nations Unies travaillent pour tous » du Département de l'information et produit par RCN Showtime, l'une des 10 émissions d'une série destinée à un public familial, qui est diffusée dans tous les États-Unis afin d'informer et d'instruire l'opinion publique quant à l'importance primordiale des questions dont traite l'ONU (avril 2003). Décrivant ce tournage comme une expérience qui a changé sa vie, Michael Douglas a donné de nombreuses interviews à ce sujet et pris part à des entretiens à diffusion nationale afin de promouvoir publiciser le documentaire;

b) Tournage d'un spot publicitaire d'intérêt public sur le coût des armements, filmé pendant la réalisation du documentaire;

c) Narration de « Nobel Voices for Disarmament » (Voix du Nobel pour le désarmement), un disque compact à paraître en 2005 dont la réalisation a été organisée par le Département des affaires de désarmement et la Smithsonian Institution;

d) Avec Jane Goodall, allocution au Comité bipartite spécial de la Chambre des représentants des États-Unis sur la non-prolifération, sur la question des limites de l'unilatéralisme (Washington, octobre 2003);

e) Allocution prononcée à l'United States Institute for Peace sur la question des enfants soldats et projection du documentaire tourné en Sierra Leone (Washington, octobre 2003);

f) Tournage pour le Département de l'information d'une séquence de la série World Chronicle sur la non-prolifération des armes légères, outre son rôle en tant de Messenger de la paix (mai 2004).

### **C. Réunions d'information**

42. À la demande du Groupe des renseignements du Département de l'information, des fonctionnaires du Département ont tenu plus d'une trentaine de réunions d'information par an qui s'adressaient à : a) des étudiants de passage dans le cadre de programmes universitaires portant sur l'Organisation des Nations Unies; b) des membres d'associations pour les Nations Unies de divers pays; c) des stagiaires des ministères des affaires étrangères; d) des étudiants se préparant pour les jeux de rôle qui mettent en scène le fonctionnement de l'ONU; e) des membres d'ONG de passage.

## **IV. Coopération avec la société civile, en particulier les organisations non gouvernementales**

43. Outre les activités décrites ci-après, le Département a maintenu des relations étroites avec de grandes coalitions d'ONG, parmi lesquelles Reaching Critical Will, le Réseau international d'action contre les armes légères, le Bureau international de la paix, Educators for Social Responsibility, Hidankyo, coalition d'ONG japonaises représentant les survivants de la bombe atomique, et des instituts de recherche. Dans le cadre du projet d'éducation en matière de paix et de désarmement, le Département a collaboré avec l'Appel de La Haye pour la paix, qui regroupe plus d'un millier d'organisations dans le monde entier.

44. En collaboration avec le Comité d'ONG pour le désarmement et le Département de l'information, le Département a organisé des tables rondes à l'automne de 2002 et de 2003 au cours de la Semaine du désarmement et au printemps de 2004 durant la troisième session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2005. Les débats ont couvert des sujets très divers, tels que les questions relatives aux missiles et aux armes nucléaires et biologiques, ainsi qu'à la vérification et au respect des traités.

45. Le Département a facilité la participation d'ONG aux grandes conférences relatives au désarmement, notamment la première Réunion biennale des États pour l'examen de la mise en œuvre du Programme d'action des Nations Unies en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères, le Groupe de travail à composition non limitée sur le traçage des armes légères illicites et les deuxième et troisième sessions du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération en 2005.

46. En collaboration avec les États Membres et les États parties, le Département a également permis à des ONG de prendre la parole devant les délégations à toutes ces conférences lors de réunions publiques prévues à cet effet.

47. Désormais régularisée, la participation des ONG aux conférences consacrées au désarmement contribue de façon essentielle à sensibiliser davantage les gouvernements non seulement au rôle promoteur des ONG mais aussi à leur connaissance approfondie de certains domaines.

48. Le Département continuera à faciliter la participation des ONG aux conférences relatives au désarmement et à appuyer les activités de celles qui visent à diffuser et à promouvoir les idéaux et les principes des Nations Unies. Il s'efforcera aussi d'élargir sa collaboration avec la société civile afin de promouvoir la limitation des armements et le désarmement.

## **V. Activités du Département de l'information**

### **A. Campagne d'information**

49. Le Département de l'information a poursuivi ses efforts pour sensibiliser l'opinion et faire connaître les activités de l'Organisation dans le domaine du désarmement et les domaines connexes. Il met en œuvre ses programmes dans toutes les langues officielles au moyen d'une gamme complète d'outils d'information et de télécommunications – en adressant des communiqués à la presse écrite et des notes d'information aux organes de radio et de télévision, en tenant un site Web à facettes multiples, mais aussi en diffusant ses messages au Siège et par l'intermédiaire du réseau mondial de centres d'information des Nations Unies. Pendant la période considérée, le Département de l'information a collaboré étroitement avec le Département des affaires de désarmement aux stratégies d'information en vue des deuxième et troisième sessions du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2005, de la tenue en 2003 de la deuxième Réunion biennale des États pour l'examen de la mise en œuvre du Programme d'action sur les armes légères adopté en 2001 à la Conférence des Nations Unies sur le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects et de la réunion en 2004 du Groupe de travail à composition non limitée sur le traçage des armes légères illicites.

### **B. Radio et télévision**

50. Le Département de l'information a continué à traiter divers sujets liés au désarmement dans ses bulletins d'information quotidiens et ses revues d'actualité, diffusés aux niveaux mondial et régional en plusieurs langues officielles et non officielles. Il a notamment diffusé des informations approfondies sur la crise en Iraq et le rôle du Conseil de sécurité, Hans Blix, la Commission de contrôle, de vérification et d'inspection des Nations Unies (COCOVINU) et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA); l'AIEA et le prétendu programme nucléaire de la Corée du Nord; l'abandon par la Jamahiriya arabe libyenne de son programme d'armes de destruction massive et le rôle de l'ONU et de l'AIEA à cet égard; le rôle de l'AIEA dans la lutte contre le terrorisme international, notamment ses efforts pour mieux contrôler les sources radioactives; la Convention sur

l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction; les réunions d'experts des États parties à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction; les rencontres et réunions sur le trafic des armes légères et l'examen de la question par le Conseil de sécurité; les activités de désarmement, de démobilisation et de réinsertion (DDR) menées par l'ONU, notamment en Afghanistan, en République démocratique du Congo, en Haïti et au Libéria, et la question connexe des embargos sur les armes; le problème persistant des mines terrestres; et la transparence des dépenses militaires et le désarmement.

### C. Imprimés

51. Le Département de l'information a largement couvert les questions de désarmement tant à New York qu'à Genève et leur a consacré un total de 294 communiqués de presse, dont 175 en anglais et 119 en français.

52. Le Département s'est en outre employé à sensibiliser le public au désarmement par le biais des publications périodiques et spéciales suivantes :

a) La *Chronique des Nations Unies* – imprimée en six langues et diffusée en ligne en anglais et en français, ainsi que par son service des articles de fond – présente régulièrement des informations sur le désarmement, les armes de destruction massive et les armes légères. Le premier numéro trimestriel de chaque année contient des informations approfondies sur les travaux de la Première Commission de l'Assemblée générale dans le domaine du désarmement. Durant la période considérée, plusieurs articles sur le désarmement ont été publiés dans la *Chronique* : « La lutte contre les armes biologiques » par Michael Crowley (numéro 2 de 2002); « La voie vers le désarmement de l'Iraq » par Liz Willmott (numéro 1 de 2003); « Tout aussi dangereux que la cigarette » par Luis Alfonso de Alba (numéro 2 de 2003); « L'interdiction des armes chimiques – Engagement et confiance au sein de l'OIAC » par Rogelio Pfrirter; « La Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel – Un formidable succès » par Jean Lint (numéro 3 de 2003);

b) *L'Annuaire des Nations Unies*;

c) Nouvelle édition de deux brochures : *L'ONU en quelques mots* (sur papier et en ligne) et *Image et réalité* (en ligne uniquement);

d) Publication en 2004 d'une version entièrement mise à jour de l'*ABC des Nations Unies*, publication très prisée, qui contient un chapitre sur l'ensemble des questions de désarmement et sur le rôle de l'ONU dans ce domaine;

e) Dans l'optique des travaux du Groupe de travail à composition non limitée chargé de négocier un instrument international permettant aux États d'identifier et de tracer les armes légères, le Département de l'information a préparé, de concert avec le Département des affaires de désarmement, une publication de synthèse contenant un choix de documents sur les armes légères et de petit calibre publiés par l'ONU.

## D. Société civile et organisations non gouvernementales

53. Du 8 au 10 septembre 2003, le Département de l'information a organisé sa cinquante-sixième conférence annuelle pour les ONG, qui a rassemblé plus de 1 000 représentants d'ONG, sur le thème « Sécurité et dignité : tenir la promesse de l'ONU ». Elle a porté sur la paix et l'éducation en matière de désarmement, la prévention des conflits et la reconstruction à la suite d'un conflit. Outre plusieurs ateliers de midi, un débat sur le thème « L'enseignement au service d'un avenir sûr » a été organisé lors des séances plénières.

54. Durant la période considérée, deux programmes spécifiques de désarmement ont été présentés lors des exposés hebdomadaires aux ONG, qui rassemblent généralement plus de 220 personnes :

- Programme de désarmement : engagement ou appel d'urgence (The Disarmament Agenda: Engagement or Urgent Call), le 24 octobre 2002;
- L'avenir du désarmement et la maîtrise des armes – Le rôle de la société civile (The Future of Disarmament and Arms Control: Civil Society's Role), le 23 octobre 2003.

## E. Affaires publiques

55. Le 19 septembre, lors d'une vidéoconférence pour la célébration estudiantine de la Journée internationale de la paix, le Groupe des renseignements a invité des enfants soldats démobilisés du Libéria et de la Sierra Leone et des jeunes des lieux où opèrent d'autres missions de maintien de la paix des Nations Unies en Afghanistan et sur les hauteurs du Golan syrien, ainsi qu'un survivant du génocide rwandais âgé de 20 ans. Entre eux et avec cinq Messagers de la paix de l'ONU qui se sont joints à Mme Nane Annan, ils ont échangé des vues sur les causes et les effets de la guerre et de la paix. Les enfants soldats démobilisés ont parlé de leur sentiment initial d'impuissance mais de puissance une fois armés, suivi de celui de responsabilisation lorsqu'ils ont échangé leurs armes contre la possibilité de s'instruire.

56. De janvier 2003 à juin 2004, le Groupe des programmes a organisé au Siège 39 exposés et une vidéoconférence sur les questions de désarmement.

57. En 2003-2004, le Groupe des expositions en a organisé quatre sur les conflits armés, toutes avec des éléments portant sur le désarmement :

a) Le Programme alimentaire mondial (PAM) a présenté dans « Food for Life » des photos et des récits sur la détresse des victimes de la guerre et des réfugiés d'Afghanistan, du Cambodge, du Libéria et de la Sierra Leone;

b) Une exposition intitulée « Aftershocks » a présenté des illustrations et des revues traitant des conséquences psychologiques et physiques de la guerre pour les jeunes de Bosnie-et-Herzégovine et les enfants témoins de la destruction du World Trade Center à New York. Cette exposition a été reproduite en version multimédia en ligne créée par le Cyberschoolbus de l'ONU, composante éducative en ligne du Projet mondial d'enseignement et d'apprentissage;

c) Une exposition intitulée « Culture de la paix » a porté sur la prévention des conflits et les activités de sensibilisation à l'intention des étudiants;

d) Une autre exposition a traité des questions historiques du désarmement, en retraçant la vie et l'œuvre de Ralph Bunche, qui joua un rôle clef pour formuler des accords de paix au Moyen-Orient et dans d'autres zones de conflit à l'aube de l'ONU.

58. En outre, dans le cadre de la visite guidée au Siège de l'ONU, une exposition spéciale sur le désarmement porte sur Hiroshima et Nagasaki ainsi que sur les armes légères, les mines terrestres et les armes chimiques et biologiques. Il en a récemment été question dans un reportage sur l'AIEA par CNN, dans son émission internationale intitulée « Diplomatic License ». L'exposition accueille près de 500 000 visiteurs par an; ce qui fait qu'au total, près de 2 millions de personnes l'ont vue depuis son inauguration en 2000.

59. Durant l'année écoulée, des exposés ont été faits au Groupe des visites guidées sur l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires par sa Commission préparatoire et sur les mines terrestres par le Département des opérations de maintien de la paix. De plus, le Département des affaires de désarmement a participé à la formation des guides en 2004. Ceux-ci sont tenus au courant de ces questions lors des exposés qu'ils écoutent chaque matin.

## F. Site Web

60. Le Département de l'information est chargé de gérer le site Web de l'ONU, qui sert de cadre pour les sites mis en place par les départements techniques. Son site soutient donc ceux du Département des affaires de désarmement et de l'UNIDIR.

61. Les questions de désarmement sont abordées en détail sur le portail du Centre de nouvelles des Nations Unies au site Web de l'ONU, un des domaines les plus fréquemment consultés sur l'ensemble du site. Une vaste gamme d'articles sur les activités de l'ONU concernant les armes de destruction massive et les armes classiques ont aussi été distribués dans le monde entier à plus de 25 000 abonnés à la messagerie du Service des informations de l'ONU, beaucoup ont été affichés sur divers autres sites, tels que <GlobalSecurity.org>, <EuropaWorld.org> et <OneWorld.net>.

62. De plus, le site éducatif Cyberschoolbus met en place une composante consacrée aux questions de désarmement. Le Département de l'information fait une large place à celui-ci sur son site intitulé « Global Issues on the UN Agenda ».

## VI. Conclusions

63. **Au cours de la période considérée, le Programme d'information des Nations Unies sur le désarmement a continué d'axer ses activités sur l'information dans le domaine des armes de destruction massive, en particulier nucléaires, et sur les armes légères et de petit calibre. Il a aussi porté son attention sur le terrorisme international, le Registre des armes classiques de l'ONU et d'autres mesures de transparence et de confiance, ainsi que sur l'augmentation des dépenses militaires dans le monde.**

64. **Il ressort des enquêtes du Département de l'information auprès de ses abonnés et du Département des affaires de désarmement auprès des**

gouvernements que la publication phare de celui-ci, l'*Annuaire du désarmement*, devrait continuer de paraître et que des copies d'archive des numéros anciens et actuels en version CD-ROM et sur l'Internet seraient fort appréciées.

65. Les statistiques établies par le Département sur l'utilisation de son site Web intitulé : <disarmament.un.org> indiquent que le nombre des consultations a considérablement augmenté depuis deux ans. Le Département continuera à élargir et à améliorer ce site de manière à présenter sous une forme novatrice des informations actualisées et précises à un nombre croissant d'utilisateurs.

66. Le Département des affaires de désarmement continuera à collaborer avec le Département de l'information afin de faciliter l'accès des organisations de la société civile aux prochaines rencontres et réunions importantes consacrées au désarmement et à coopérer étroitement avec les ONG, en particulier avec les coalitions qui animent la participation d'un grand nombre de ces organisations dans le domaine du désarmement.

67. Le Département se félicite de l'appui qu'il a reçu des gouvernements au titre du Fonds d'affectation spéciale pour le Programme d'information des Nations Unies sur le désarmement et les invite à appuyer ses activités de manière soutenue.

## Annexe I

**État du Fonds d'affectation spéciale pour le Programme  
d'information des Nations Unies sur le désarmement,  
d'après l'état financier pour l'exercice biennal  
(1<sup>er</sup> janvier 2002-31 décembre 2003)**

	<i>Dollars É.-U.</i>
I. Solde du Fonds au 1er janvier 2002 . . . . .	844 343
II. Recettes	
1 <sup>er</sup> janvier 2002-31 décembre 2003	
Contributions volontaires . . . . .	398 856
Intérêts perçus . . . . .	66 919
Recettes diverses . . . . .	34 555
<b>Total partiel. . . . .</b>	<b>500 330</b>
III. Dépenses	
1 <sup>er</sup> janvier 2002-31 décembre 2003 . . . . .	694 081
Appui au Programme . . . . .	90 231
Ajustements pour la période précédente . . . . .	10 000
Autres ajustements aux réserves et soldes du Fonds . . . . .	77 880
<b>Total partiel. . . . .</b>	<b>872 192</b>
<b>IV. Solde du Fonds au 31 décembre 2003 . . . . .</b>	<b>472 481</b>

## Annexe II

### Enquête auprès des usagers de l'*Annuaire du désarmement des Nations Unies* réalisée par le Département des affaires de désarmement

L'*Annuaire du désarmement des Nations Unies* a été conçu pour être un document de référence concis mais complet, destiné avant tout aux États Membres. Il s'est agi de présenter un bilan annuel des tendances et des négociations importantes touchant le désarmement et la maîtrise des armements dans le cadre multilatéral.

Le Département des affaires de désarmement réalise cette brève enquête afin d'évaluer l'utilité de l'*Annuaire* et d'améliorer sa qualité et sa diffusion. Il cherche à mieux répondre aux besoins d'information de ses clients au vu de la nouvelle orientation de l'Organisation vers une méthode de budget-programme axée sur les résultats. Vos réponses aux questions ci-après seront fort appréciées. Vous pouvez compléter ce questionnaire sur papier ou, si vous le préférez, en ligne (une version électronique a été envoyée à toutes les missions) à l'adresse électronique indiquée à la fin du formulaire.

1. Comment jugez-vous l'*Annuaire du désarmement* dans le cadre de vos activités liées au désarmement et à la maîtrise des armements ?

- a.  Très utile
- b.  Utile
- c.  Assez utile
- d.  Inutile

2. Comment évaluez-vous la qualité de l'information figurant dans l'*Annuaire du désarmement* ?

- |                                | Très bonne               | Correcte                 | Insuffisante             |
|--------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| a. Objectivité/équilibre       | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| b. Exactitude de l'information | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| c. Quantité de renseignements  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

3. Existe-t-il d'autres types de renseignements que votre gouvernement voudrait trouver dans l'*Annuaire du désarmement*?

---



---

4. Comment jugez-vous la présentation technique?
- |                 | Très bonne | Correcte | Insuffisante |
|-----------------|------------|----------|--------------|
| a. Format       | [ ]        | [ ]      | [ ]          |
| b. Lisibilité   | [ ]        | [ ]      | [ ]          |
| c. Recoupements | [ ]        | [ ]      | [ ]          |
5. Votre gouvernement préférerait-il que l'*Annuaire du désarmement* soit disponible en ligne?
- a. [ ] Oui                      b. [ ] Non
6. Votre gouvernement préférerait-il que l'*Annuaire du désarmement* soit disponible en version CD-ROM?
- a. [ ] Oui                      b. [ ] Non
7. Voudriez-vous recevoir d'anciens numéros de l'*Annuaire du désarmement* sur CD-ROM?
- a. [ ] Oui                      b. [ ] Non
8. Si cela est possible, vous (ou votre institution) préféreriez recevoir l'*Annuaire* :
- a. [ ] Sous forme imprimée uniquement
- b. [ ] En version CD-ROM
- c. [ ] En version en ligne
- d. [ ] Dans les trois versions
9. Actuellement, toutes les missions permanentes auprès de l'ONU reçoivent gratuitement deux exemplaires imprimés de l'*Annuaire*. Vous en faut-il plus?
- a. [ ] Oui                      b. [ ] Non
- Combien ? \_\_\_\_\_
10. Auriez-vous d'autres suggestions à faire pour améliorer l'*Annuaire* pour qu'il réponde mieux à vos besoins, quant à la teneur, au format et à la présentation?
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_

Pour tous renseignements, veuillez vous adresser à :

M. Xiaoyu Wang

Service du suivi, de la gestion de la base de données et de l'information

Département des affaires de désarmement

Indiquez pour référence : Enquête auprès des gouvernements (mars 2003)

Bureau S-3151B

Téléphone : 1 (212) 963 0440

Télécopie : 1 (212) 963 1121

Courrier électronique : <ddaweb@un.org>

---